



D'ARENE de mise en accusation du nucléaire par ses opposants à AGORA d'information et de discussion sur les projets nucléaire

Comment les Voix du Nucléaire changent les règles des Débats Publics

Une plus grande objectivité des informations partagées c'est :



Pour les citoyens
une meilleure
compréhension des
projets nucléaires
envisagés sur leur
territoire



Pour les porteurs de projets
une légitimité plus grande
de leurs projets et des
retours concrets de
la part du territoire
d'implantation



Pour les autorités concernées
une discussion efficace
et constructive dans
l'intérêt du territoire

Projets nucléaires : une mise en œuvre soumise à l'approbation des citoyens

La définition des politiques énergétiques dépend de manière croissante de la consultation des associations dites citoyennes, via des canaux législatifs et réglementaires qui leur sont dédiés.

Cette consultation étendue et institutionnalisée est très largement dominée par les associations antinucléaires historiques, que ce soit à l'échelle française ou européenne.

Chaque projet d'installation nucléaire d'un budget supérieur à 455 millions d'euros doit légalement faire l'objet d'un Débat Public avant avis définitif des autorités publiques concernées et décision finale d'investissement. Ils sont aussi une occasion unique de rapprocher les populations de la réalité des projets. À condition que cet outil soit bien utilisé.

Dès leur création, les Voix ont œuvré pour améliorer au sein des Débats Publics la distinction entre informations liées aux projets nucléaires (faits scientifiques et techniques) et prises de positions (opinions) et pour privilégier la transmission de l'information, et se sont engagées à représenter une opinion citoyenne jusqu'alors invisibilisée : celle des citoyens souhaitant bénéficier du nucléaire dans les meilleures conditions possibles.

+600

Adhérents, pionniers des progrès de l'opinion publique

+35 000

Destinataires de nos contenus chaque semaine

Avant l'implication des Voix

Les Débats Publics consistaient en une mise en opposition entre « opposants – associations environnementales » et « partisans – porteurs de projet », avec une organisation structurée en tant que telle, aux conséquences multiples :

Négation de la réalité citoyenne favorable au nucléaire derrière la représentation par les associations

- **Déni d'une posture de neutralité citoyenne** (souhaitant en apprendre plus, sans opinion déjà formée ou à la position nuancée).
- **Déni d'une posture citoyenne sincère favorable au nucléaire** (une opinion favorable étant supposée pouvoir n'émaner que du « lobby », les autorités et entreprises porteuses du projet étaient sensées en être déjà les représentants).
- **Déni du processus de décision démocratique** devant impliquer les représentations élues par l'ensemble des citoyens.

Mauvaise transmission des faits relatifs au projet

- **Mise en équivalence des faits apportés par l'entreprise mandatée avec les opinions exprimées par les opposants** (en termes de valeur factuelle et de temps de parole).
- **Déni d'expertise des autorités indépendantes** (ex. ASNR), souvent absentes ou dont la posture était mise au même rang que l'opinion de non experts.

Aujourd'hui les Voix sont parvenues à

Rééquilibrer le débat

- **Incarner une représentation citoyenne favorable indépendante** de l'entreprise porteuse du projet, et à la posture distincte.
- **Représenter une opinion contrepoids aux postures dogmatiques des opposants**, reconnue comme citoyenne.
- **Établir une distinction entre associations, pro ou anti, et citoyens** concernés habitants du territoire.

Redonner leurs places aux faits concernant le projet

- **Demander la mise en place de fact-checking systématique**, et y contribuer.
- **Appeler à une participation systématique** des autorités d'expertise indépendantes telle que l'ASNR.
- **Privilégier les questions des participants aux déclarations**, afin que la transmission de l'information reste prioritaire.
- **Demander un traitement différencié entre les informations** liées au projet et les opinions exprimées par les associations et les citoyens.
- **Apporter une vision critique constructive des projets**, fondée et sourcée.

Et maintenant que reste-t-il à obtenir ?

- **Pérennisation des acquis méthodologiques** sur les Débats liés au nucléaire, même en l'absence des Voix.
- **Amélioration des exigences exprimées aux porteurs de projets** pour d'améliorer la qualité de l'information transmise et la quantité de citoyens informés.
- **Exigence de transparence des intervenants citoyens** sur leur éventuel engagement associatif et sur leur lien avec le territoire.
- **Participation accrue des citoyens du territoire** et la priorité donnée à leurs questionnements pour nourrir concrètement le projet.
- **Généralisation de ces principes aux autres Débats Publics**, hors nucléaire, ayant été progressivement imprégnés par des cultures d'opposition systématique.

Comment les Voix ont-elles obtenues ces avancées

S'impliquer dans le processus et être force de proposition

- **Une mise en lumière documentée, sourcée et chiffrée des biais de traitement** entre l'information défavorable et l'information favorable au projet nucléaire, pendant le débat et dans toutes ses dimensions.
- **Des propositions constructives de corrections de ces biais** pour plus d'objectivité.

Être un participant et un contributeur irréprochable

- **Des contributions reconnues pour leur qualité et leur indépendance**, grâce à l'étude rigoureuse et systématique du projet et la mobilisation de l'expertise au sein de l'association.
- **Un effort constant, une présence régulière et un esprit constructif** qui traduisent notre conviction sincère de l'utilité fondamentale de ces débats.
- **Une implication active dans toutes les dimensions du débat**, des réunions locales aux grandes instances nationales, des séminaires en ligne à la prise de parole en tribune, de la rédaction de cahiers d'acteur aux contributions en matériels pédagogiques.

Respecter l'institution, le cadre et l'objectif jusqu'à en devenir partie prenante

- **Une reconnaissance institutionnelle gagnée progressivement**, qui vaut aux Voix une place équivalente à celles acquises de longue date par les associations antinucléaires historiques, même si leur nombre et leurs moyens restent largement supérieurs.

Participation des Voix aux Débats Publics : OÙ ET QUAND

Depuis la création de l'association, les Voix se sont mobilisées sur l'ensemble des Débats Publics portant sur les projets d'infrastructure nucléaire en France.

Débats publics passés

- 2^{ème} Programmation Pluriannuelle de l'Energie 2019/2020
- Grand Débat National 2019
- Taxonomie des investissements durables européenne 2019/2021
- Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs (PNGMDR) 2019
- EPR2 Penly 2022/2023
- Technocentre Fessenheim 2024/2025
- EPR2 Bugey 2025

Débats publics en cours

- 3^{ème} Programmation Pluriannuelle de l'Energie 2024/2026
- EPR2 Gravelines 2024/2025
- PNGMDR 2025/2026
- Schéma de Développement du Réseau (SDDR) 2025/2026

Débats publics à venir

- Débat RTE/Newcleo sur la construction d'un SMR LFR-AS-30 et l'installation de fabrication de combustible MOx en Indre-et-Loire 2026
- Projet « Aval du Futur » d'Orano à la Hague 2027
- Tous les futurs projets de construction d'EPR2
- Tous les futurs projets de construction de SMR

Des questions encore
en suspens ?

Les projets de démantèlement, comme celui de la centrale nucléaire de Fessenheim, ne font pas l'objet d'un Débat Public.

Cela devrait-il être le cas ?

Le niveau de maturité technologique d'un projet et son horizon de réalisation ne sont pas des critères retenus dans la décision de tenir ou pas un débat public, comme dans le cas de l'usine MOx de Newcleo.

Cela devrait-il être le cas et selon quels critères ?

Le débat public

Le Débat Public est un puissant outil de démocratie participative qui joue un rôle central dans la compréhension et l'acceptation des projets d'infrastructure par les citoyens.

Influent sur la qualité, la durée et même la réalisation des projets, il est un facteur clé de la réussite de la transition énergétique.

Depuis 1995, chacun des projets industriels ou des politiques publiques ayant un impact potentiel sur l'environnement doit être présenté au public et faire l'objet d'un débat. Un organisme dédié, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), est mandaté par l'État pour organiser ces débats en toute indépendance et selon un protocole précis.

Son objectif : permettre aux citoyens de récolter de l'information sur le projet, tester les options proposées et interroger directement ceux qui seront responsables de sa conception et de sa mise en œuvre, afin de pouvoir, ensuite, se prononcer sur leur degré d'acceptation du projet auprès de leurs représentants élus.

